

**TSUNAMI**Notre dossier  
sur la tragédie**Vendée Globe**Suivez la course sur le  
blog de P.Y. Lautre**GUERRE AU SOUDAN**Nos envoyés spéciaux  
dans l'enfer du Darfour

OK

FORUM | ARCHIVES | MAIL GRATUIT | NEWSLETTER | ABONNEMENTS | BOUTIQUE

**INFO**

Monde

France

Société

Economie

**Science et santé**

Multimédia

Reportages photo

**REUSSIR**

Offres d'emploi

Votre carrière

Jeunes diplômés

**Fonction publique**

Sélection hors concours

**Le Mag**

Tendances

Saveurs

Sports et loisirs

Arts et spectacles

Cinéma

**Jardin**Coup de charme  
sur le bambou**Voyages**

Toutes les destinations

**Maisons**d'exception à  
louer pour l'été**Chaque don compte !****HANDICAP  
INTERNATIONAL**

L'Express du 17/01/2005

**Le mal des montagnes**

par Richard de Vendeuil

**Développement économique ou préservation du patrimoine? Entre prospecteurs d'or blanc et partisans de la «piste verte», les positions semblent irréconciliables. Dans les Alpes, cette impasse au sommet appelle pourtant une solution d'urgence**

Ferrat le chante et tout le monde en convient: «Que la montagne est belle!» Mais pour combien de temps? Sur fond de réchauffement climatique, de modernisation d'une loi Montagne datant d'il y a vingt ans, de réforme imminente de parcs nationaux décrétés «en danger» par les protecteurs de la nature, inquiets que le désengagement annoncé de l'Etat ne laisse trop les mains libres aux élus, son patrimoine ne cesse d'être tourneboulé, son paysage balaféré et son avenir même confronté au risque technologique.

Sous la neige, à peine camouflés, les chantiers. Celui, tout juste achevé à coups d'explosifs, des dernières pistes des Marmottes, à l'Alpe-d'Huez (Isère), aux abords du glacier de Sarenne. Celui, encore dans les cartons, de la vallée savoyarde d'Arc 2000, où, implantée sur 5 hectares, une retenue d'eau de 300 000 mètres cubes devrait, à l'avenir, permettre aux canons à neige de blanchir 30% du domaine de la station. Celui, enfin, de la future liaison par remontées mécaniques envisagée, toujours en Savoie, entre Val-Cenis et Termignon, une zone dite «de combat», où vivent tétras-lyres et chamois.

Multiplication des télésièges gros porteurs, surenchère aux kilomètres de pistes - plates et larges, pour que la neige artificielle soit plus facile à travailler - interconnexions, toujours plus loin, de domaines skiables: la course au

**Neige sale**

On l'appelle Pseudomonas syringae. Elle permet de «travailler» la neige à - 2 degrés en facilitant la cristallisation de l'eau. Une bactérie efficace. Sinon que des analyses réalisées par le Centre de machinisme agricole, du génie rural et des eaux et forêts (Cemagref), du côté de Valloire (Savoie), ont détecté des germes fécaux, notamment dans le circuit de fabrication des usines à neige l'utilisant. Parce que l'azote contenu dans le Snomax, son nom de fabrique, accélère le développement de micro-organismes. «Pas de

Imprimer l'article

Envoyer à un ami

**La lutte pour  
l'environnement**▶ **Le mal des montagnes**  
17/01/2005▶ Jacques Perrin:  
«L'écologie n'a pas de  
valeur marchande»  
22/11/2004▶ **SOS Camargue**  
01/11/2004▶ **Qui a peur du principe de  
précaution?**  
29/03/2004**Forums**

- ▶ 60 ans après Auschwitz
- ▶ La provoc Le Pen
- ▶ Choisir les immigrés?
- ▶ Une internationale humanitaire?
- ▶ Israël vers la paix?
- ▶ La constitution européenne
- ▶ Réformer la sécu?
- ▶ Pourquoi BHL?

**Abonnez  
vous  
à****L'Expansion****1 AN****+****En cadeau  
jusqu'au 31 janvier****1 radio scan****15€  
seulement**

**Idées**

Débats

Entretiens

Forums

**Pour - Contre**

Faut-il créer une force mondiale d'urgence?

**Livres**

Critiques

Ecrivains

Premières pages

**SERVICES**

Immobilier

E-mail gratuit

Newsletter

Archives

Boutique

Abonnements

Palmarès des lycées

Météo

gigantisme, très tendance, se propage dans les massifs. Comme cette énorme tranchée aménagée à travers la forêt pour laisser passer le télésiège de Vallorcine (Haute-Savoie), que l'on voit de la route. Comme le paysage, couturé de pistes, des Aiguilles-Rouges, vers Chamonix.

«On ne parlera bientôt plus de site vierge», s'inquiète Marc Maillet, responsable, au sein de France Nature Environnement (FNE), de la «mission montagne». Habitué des UTN, ces dossiers d'agrément nécessaires à la réalisation (à partir de 8 000 mètres carrés) de toute «unité touristique nouvelle», et des contentieux administratifs qu'ils engendrent, Maillet, également membre du Conseil national de la montagne, vit au quotidien ce «grignotage» des espaces naturels. Dans les textes, à travers l'érosion incessante de la loi Montagne, mais aussi sur le terrain, en Cerdagne, dans les Pyrénées-Orientales, où se préparent les Portes des Neiges, et ailleurs dans les Alpes. Il est vrai que l'imprécision des termes facilite souvent bien des choses. «Qu'est-ce qu'un site vierge? Il y a quelques années, un haut fonctionnaire affirmait que le désert de Platé, en Haute-Savoie, n'en était pas un, puisque les skieurs pouvaient basculer sur cet espace depuis Flaine!» rappelle François Labande, cofondateur de l'association Mountain Wilderness, dans *Sauver la montagne* (Olizane, 2004).

En toile de fond, l'éternel arbitrage entre développement économique et sauvegarde du patrimoine. Plaidant la menace de désertification et des hébergements à rénover, opérateurs et élus associés, en Maurienne, au projet Sybelles ont ainsi réussi l'interconnexion, via la pointe de l'Ouillon, de quatre petites communes du massif de l'Arvan aux «grandes» stations du Corbier et de la Toussuire. Et ce malgré les réticences de l'Inspection générale des sites, mettant en garde jusqu'au ministre de l'Ecologie - à l'époque, Roselyne Bachelot - quant au «péril [que constituerait] pour sa crédibilité [le fait] de ne pas préserver un site qui le méritait». Depuis, le domaine des Sybelles a progressé d'un tiers. «Vu les conditions d'enneigement et l'engouement mitigé pour le ski alpin, ce dossier défie toute logique», persiste Mountain Wilderness. Et de s'inquiéter de voir le classement du sommet de l'Etendard, des aiguilles d'Argentière, remis en question par des élus souhaitant transformer, un jour, le glacier de Saint-Sorlin en nouveau domaine.

**Une aggravation des risques d'avalanche**

Seul site encore vierge de l'espace Mont-Blanc, le plateau de Véry, lui, l'a échappé belle. Entraînant Les Contamines-Montjoie, Notre-Dame-de-Bellecombe et d'autres, les communes de Megève, Praz-sur-Arly et Hauteluce l'avaient en ligne de mire. Pour densifier la toile de leurs remontées au sein d'un «espace Diamant». Mais aussi, et surtout, pour étirer leurs pistes sur plus de 20 kilomètres, de Saint-Gervais aux Saisies. Le projet aurait empiété sur un territoire identifié par la commission scientifique de l'espace Mont-Blanc comme un «milieu sensible», où corridors écologiques (lieux de passage de la faune), zones de silence et paysages de randonnée traditionnels devaient être protégés. Jusqu'à l'avis défavorable des services de l'Etat et au retrait, à la fin de septembre, du dossier. «Il fallait revoir la copie, reconnaît Martial Saddier, député maire UMP de Bonneville (Haute-Savoie), rapporteur pour avis de la Charte de l'environnement

risque pathogène», estiment les experts. Mais rien n'a été entrepris pour étudier le mode de propagation de la bactérie ou sa transformation génétique en d'autres organismes. Est-elle susceptible de muter? «Un scénario sur le mode résistance aux antibiotiques n'est pas exclu», commente, pour la Frapna, Eric Ferraille. «Restons prudents, faisons jouer le principe de précaution», suggère Martial Saddier.

et secrétaire général de l'Association nationale des élus de la montagne (Anem). Nous nous recentrons sur la liaison Megève-Praz-sur-Arly, quitte à rediscuter de celle entre Les Contamines-Montjoie et Saint-Gervais.»

### **«Encore une fois, la quête de l'or blanc se traduit par la fuite en avant»**

Reste, tout au long de l'année, les dérapages, devenus monnaie courante. A l'image, dans les Hautes-Alpes, de ces projets d'altisurfaces - des aérodromes d'altitude - envisagés à quelques kilomètres les uns des autres, entre le col de Rabou et le Pied-Gros, à Agnières-en-Dévoluy, et dont le principal intérêt serait de permettre aux pilotes de montagne de se poser plusieurs fois en une heure. Une façon pour eux de valider régulièrement leur qualification. Autre ronde perturbée, dans le même département, celle que la commune de Vars souhaitait initier en laissant réaliser, en plein cœur d'une zone naturelle éligible au registre de protection européen Natura 2000, une piste de glace pour véhicules. Veto préfectoral.

«Encore une fois, la quête de l'or blanc se traduit par la fuite en avant», se lamente Jean-Yves Vallat, de la Fédération de la Savoie pour la pêche, sceptique quant à ces restructurations qui grignent tantôt un versant, tantôt une crête.

C'est Vaujany (Isère) qui, en dépit d'un dossier annulé par le Conseil d'Etat, a pu poursuivre son raccordement à l'Alpe-d'Huez. Alors même qu'un rapport du Sénat rappelle que l'opération altérerait de manière irréversible paysages, faune et flore - jusqu'à engendrer de graves risques d'avalanche. C'est, aussi, Val-d'Isère, qui, après avoir obtenu le déclassement des 1 500 hectares de la réserve naturelle de l'Iseran, installe, à l'intérieur de périmètres de protection définis par un arrêté de biotope, un télésiège débouchant sur une zone de nidification d'aigles royaux - priés d'éviter les câbles pour rentrer chez eux. «Une réglementation stupéfiante, s'indigne Marc Le Men, de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna). L'un des alinéas du texte parle de sauvegarder l'intégrité des espèces et le suivant d'aménager pistes et remontées sur simple autorisation du préfet!»

Ce sont, enfin, ces centaines de pins cembro abattus, depuis deux ans, du côté des Arcs, pour faire place à un complexe résidentiel haut de gamme avec remontées mécaniques et pistes. «Relancer la construction, alors que plus de 20% de l'immobilier de loisirs se révèle hors normes, est une erreur», observe, inquiet, Gilbert Blanc-Tailleur, maire de Saint-Bon-Courchevel (Savoie), président de l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver et d'été. «Donner de l'air à une commune enclavée, assurer son raccordement à un domaine connu, pourquoi pas? observe le Dr Eric Ferraille, animateur en Haute-Savoie du réseau Frapna. Mais le principe est détourné pour créer de nouveaux terrains de ski, réduisant à la portion congrue les vrais espaces naturels.» Dans le massif de la Vanoise, la surface consacrée au ski alpin dépasse aujourd'hui celle, protégée, du parc national, estime sa fédération.

Dépressifs, les massifs? Pas au regard de la courbe du chiffre d'affaires des remontées, en progression depuis dix ans. Mais, parfois, explosifs. Intimidations, chantage voilé à l'emploi, pneus crevés: «Dans certains coins, c'est un peu comme en Corse», ose René Sournia, du bureau français de la Commission internationale pour la protection des Alpes (Cipra). Il ne fait pas toujours bon apporter la contradiction dans les vallées. Ni défendre la protection des paysages,

en référence à des valeurs culturelles qui ne sont pas forcément comprises par les descendants des montagnards ayant trimé pour leur survie au cours des siècles précédents. Après tout, la moitié des emplois de Savoie ne sont-ils pas dans le tourisme? «Il y a plus de lits en montagne que d'habitants dans le département», rappelle la Frapna.

Un comité d'accueil grossi, en première ligne, par les canons, ces «enneigeurs» qui poussent comme du chiendent, alimentés par des réservoirs dont les effets sur l'hydrologie restent méconnus. Car chacun, en station, déploie l'artillerie lourde. Objectif: relancer un marché de 7 millions de skieurs arrivé, dit-on, à maturité et rentabiliser des investissements lourds. Autant de circonstances qui conduisent les aménagés à aller tout schuss. Aux décapages-profilages des pistes, aux terrassements et déboisements s'ajoutent donc réseaux de canons à neige, drainage et captage (pas toujours légaux) de sources.

Conséquence d'un enneigement «naturel» aléatoire - les hauteurs moyennes en février, dans le massif de la Chartreuse, sont passées entre 1961 et 2001 de 1,50 mètre à 90 centimètres, et les prévisions ne sont guère optimistes - neige de culture et course aux armements deviennent stratégiques. «En 2001, après une semaine de Noël catastrophique, La Plagne aurait perdu 20 000 skieurs», raconte Emmanuel Carcano dans *Snow Business* (Tétras Editions, 2002). Leçon retenue et matraquage généralisé. Parmi les premières à afficher les caractéristiques des 720 canons de son réseau, l'Alpe-d'Huez a été rejointe, depuis, par le gros de la troupe.

### **De lourdes conséquences hydrologiques**

Aujourd'hui, le phénomène a tout d'un engrenage sans fin, une sorte d'équation-canon: un nombre grandissant de remontées entraîne une augmentation des rotations des skieurs et implique le recours à une neige - de culture - plus résistante à l'usure rapide du manteau neigeux. Imparable. D'autant que sa fabrication s'accompagne parfois d'un adjuvant breveté, le Snomax. Via une bactérie dont les effets à long terme sur dame Nature sont, en l'état, imprévisibles, ce produit améliore la qualité des pistes. «On quitte le domaine du ludique pour celui de la haute technologie», assure, inquiète, la Frapna (*voir l'encadré page 44*). Un nouveau risque en perspective?

A Tignes (Savoie), l'installation de canons à 3 000 mètres, sur le glacier crevassé de la Grande-Motte, marque un cap. Bien sûr, elle satisfait les tour-opérateurs à la recherche d'un enneigement garanti et allonge la saison par une ouverture précoce et un ski d'été assuré. Mais ce qui n'était hier qu'une parade face aux aléas climatiques devient le sésame à l'ouverture de nouveaux domaines.

L'offensive des enneigeurs, avec ces bruyantes pièces d'artillerie (de 60 à 80 décibels au pied des canons), a son prix. En dépenses d'énergie - 13 000 kilowattheures par an par hectare, soit l'équivalent, pour 15 hectares enneigés, de la consommation annuelle de 50 maisons - mais aussi en contraintes environnementales. Utilisés tôt dans la saison, les canons accélèrent l'hibernation des plantes; leur recours en fin de période retarde la floraison, créant des décalages artificiels auxquels la végétation ne résiste pas. «On atteint les limites de viabilité, et pas seulement pour les petites fleurs et les espèces sensibles, affirme Eric Ferraille. Avec les canons, une autre ressource doit être protégée au même titre que le lièvre variable ou la gentiane de Schleicher: l'eau.»

A raison de 180 stations équipées, de quelque 3 600 hectares enneigés, ce sont 12 millions de

mètres cubes qu'on prélève chaque hiver - soit la consommation d'une ville d'environ 200 000 habitants. Plus vraiment une goutte d'eau: les stations de Haute-Savoie consomment chaque hiver 1,5 million de mètres cubes; elles en accapareront 5 millions d'ici à cinq ans. Les conséquences sur la ressource sont déjà perceptibles. Les stations ayant ouvert le robinet consomment 2,4 fois plus d'eau à l'hectare que les agriculteurs irriguant leur maïs, évalue l'agence de bassin Rhône-Méditerranée-Corse, et près de 25% proviennent du réseau d'adduction d'eau potable.

Même si l'image de la montagne-château d'eau reste une réalité, pannes sèches et conflits d'usage guettent. Un rapport sénatorial récent les évoque. «Dans les Alpes du Sud, il y a deux ans, la station des Orres a dû puiser dans sa réserve d'eau potable», rappelle Mountain Wilderness. Scénario similaire, plus récemment, dans la vallée pyrénéenne de Luz, où le village de Germs (Hautes-Pyrénées) a dû être ravitaillé en bouteilles d'eau. A quand des domaines skiables entièrement «cultivés»? Chacun jure qu'il n'en sera rien, que l'exemple de l'Italie, où la neige artificielle arrose 90% des domaines des Dolomites, ne peut être un scénario «à la française». Reste que personne ne renonce à jouer du canon.

Perchées en altitude, creusées à la pelle mécanique sur de - rares - surfaces planes, les mégapiscines, profondes de 10 à 12 mètres, qui les alimentent ont vu leur construction aller bon train depuis plusieurs saisons: 70 000 mètres cubes au Pleney, au-dessus de Morzine, 90 000 du côté de Val-Thorens, 100 000 et plus aux Menuires ou à Villard-de-Lans, en attendant les Arcs, donc.

A la clef, des aménagements monumentaux en pistes d'accès, mais aussi pour sécuriser les lieux contre les risques d'avalanche, lorsque les ouvrages s'élèvent en amont des stations. C'est que les sites disponibles ne sont pas légion et sont souvent localisés dans des zones humides, riches en faune et flore, qu'ils assèchent. «On s'ingénie à bouleverser l'écosystème ambiant de manière irréversible», observe René Sournia.

Dans le même temps, les prélèvements sur le milieu naturel montrent leurs limites. «La reproduction, d'octobre à avril, des salmonidés comme la truite fario est touchée, fait remarquer Jean-Yves Vallat. Il faut définir un seuil critique, sinon nous allons mettre en péril la Tarentaise.» Info, intox? «Conditions critiques, incompatibles avec la préservation de l'environnement», répondent *off* ceux qui, sur le terrain, font appliquer la réglementation.

Face à des besoins grandissants, la nécessité d'une logique de bassin s'impose. «Pour que chacun ne fasse pas n'importe quoi dans son coin», reconnaît Martial Saddier. On en est loin. Il y a quelques années, Risoul, dans les Hautes-Alpes, s'est ainsi trouvée à court: faute de manteau neigeux jouant les isolants, ses sources avaient gelé. Un projet de retenue comme celui des Arcs prévoit trois campagnes de prélèvement d'eau, entre décembre et la fin de janvier. Comment fera-t-on lorsque l'étiage sera au plus bas, que le torrent de Pissevieille ne pourra plus fournir? «Faudra-t-il prélever davantage l'eau potable que la Lyonnaise des eaux distribue sur Bourg-Saint-Maurice?» s'interroge Jean-Yves Vallat.

Des canons jusqu'à plus soif? Ce n'est pas le prototype transformé en borne à incendie l'été qui les fera se fondre dans le décor. «Ils constituent une aberration esthétique - tout comme les retenues collinaires qui bétonnent le paysage, affirme Vincent Neirinck, de Mountain

Wilderness. Dans les Hautes-Alpes, à Serre-Chevalier, l'équipement réalisé à proximité du col de l'Eychauda, non loin du GR 54, chamboule les environs.» Et met en fureur les randonneurs, pas convaincus de la réalité du slogan «La montagne, ça vous gagne!».

### **Les nouvelles attentes des vacanciers**

Le développement durable, ce n'est pas seulement moins de pylônes l'hiver grâce à des télésièges débrayables», dit-on à la Cipra. Et de rappeler les pistes d'alpages de la Maurienne, livrées, l'été, au rodéo de la Transvalquad, ce rassemblement de 2 500 quads lâchés par vagues au pied du col du Galibier, du côté de Valloire et de Valmeinier. Ou encore ces trials et 4 x 4 en roue libre dans le Champsaur et ailleurs. «Un laxisme coupable, tempête la Fédération des clubs alpins français. On oublie que le droit de ne pas être agressé devrait prévaloir sur la liberté d'agresser.»

Sachant qu'il n'y a pas de succès du tourisme montagnard sans réussite de la saison estivale, qu'une certaine stagnation de la fréquentation hivernale se conjugue aujourd'hui avec une chute des villégiatures d'été, la montagne vit un pari risqué. «Il nous faut dégager ensemble - exploitants, collectivités et associatifs - des compromis intelligents», fait valoir l'Anem. Certes. Mais le propos, tout en nuances, peut-il vraiment rallier une large majorité dans les rangs d'une association d'élus dont les amendements - notamment à l'occasion du projet de loi sur les territoires ruraux - visent à réformer la procédure des UTN?


Qualifiées d'irréductibles, les associations de sauvegarde voient d'un mauvais oeil ce qu'elles appellent le «harcèlement» des légalistes. Pour France Nature Environnement, le rapport de la mission sénatoriale sur l'avenir de la montagne est, à ce titre, «éclairant»: sur 98 propositions, 2 seulement portent sur la protection du patrimoine naturel, 16 sur les contraintes d'urbanisme. Des contraintes que les lois - Solidarité et renouvellement urbains, Urbanisme et habitat - se sont évertuées, elles aussi, à lever. «Les groupes de pression ont pris le pas sur l'intérêt général», fulmine-t-on à FNE. Ce que contestent les élus.

Les deux camps s'opposent même sur l'espace occupé par les stations de sports d'hiver. «Le domaine skiable ne représente que 3% de l'espace montagne en Tarentaise», affirme le député UMP de Savoie Michel Bouvard. «Exact. Mais 70% des bassins versants y sont occupés, rétorque la Frapna. Qu'on préserve au moins les miettes.» C'est que l'arriéré est lourd. Programmée dans les années 1970, achevée en 1992 pour les JO d'Albertville, l'autoroute A 43 a été réalisée selon le tracé le plus dommageable aux milieux naturels, rappellent les écologistes. Autres temps, autres mœurs? Enneigement faible, nouvelles attentes des vacanciers changent la donne. Modelage des pistes, maîtrise de l'écoulement des eaux, végétalisation sont plus que jamais au programme - alors qu'il y a encore dix ans la nature des sols n'était pas trop le souci des services techniques. La démarche n'a rien de désintéressé. Comme seuls 10% des skieurs souhaitent des tracés sportifs, les domaines skiabiles, de plus en plus uniformes, prennent des allures d'autoroute, où l'on glisse sur 20 centimètres de neige de culture. S'y ajoute la touche d'authentique. Ces granges retapées dans les alpages de la vallée de Belleville (Savoie), ces gares de remontées habillées de pierre ou de bois. Comme quoi la pression écologiste peut porter ses fruits. Surtout quand elle se double d'une prise de conscience.

### **Post-scriptum**

Après la Suisse, où les investissements en faveur du ski ont été abandonnés en dessous de 1 600 mètres, le conseil général de l'Isère revoit sa politique de subventions aux stations dont l'avenir, côté pentes

neigeuses, devient incertain. Des dispositions que la Haute-Savoie envisage aussi.

 Remonter

### Liens publicitaires

#### **Achetez votre graveur DVD avec Dell**

Dell vous propose une gamme complète de systèmes et solutions de stockage à usage personnel ou professionnel : disques durs, Zip, Jaz, lecteurs et graveurs de CD et DVD, sauvegardes et contrôleurs. Performance et fiabilité assurées.

[www.dell.fr](http://www.dell.fr)

#### **Comparez les prix des graveurs DVD avec PreiTrend**

Faites des économies sur vos achats et bénéficiez d'un service gratuit, rapide et constamment actualisé. Tout le matériel informatique, photo, hi-fi, audio et vidéo. Nombreuses marques. Affilié.

[www.preistrend.fr](http://www.preistrend.fr)

#### **ADVANTEC : robot pour créer vos DVD à partir de votre PC**

Retrouvez notre duplicateur de CD et DVD, robot de duplication, rack 19 pouces industriel, ordinateur transportable et écran LCD.

[www.advantec.fr](http://www.advantec.fr)

#### **Multe-pass : vente de platine graveur de DVD**

Découvrez les offres Multe-Pass en informatique, images, son, mobilier, électroménager, automobile et loisirs.

[www.multe-pass.com](http://www.multe-pass.com)

---

Groupe Express-Expansion | Lire.fr | L'Expansion.com | L'Entreprise.fr | La Vie Financière | Votreargent.fr

contacts | publicité | partenaires | abonnements | Copyright

---